



**S**yndicat **P**énitentiaire des **S**urveillant(e)s

et Surveillant(e)s Brigadiers

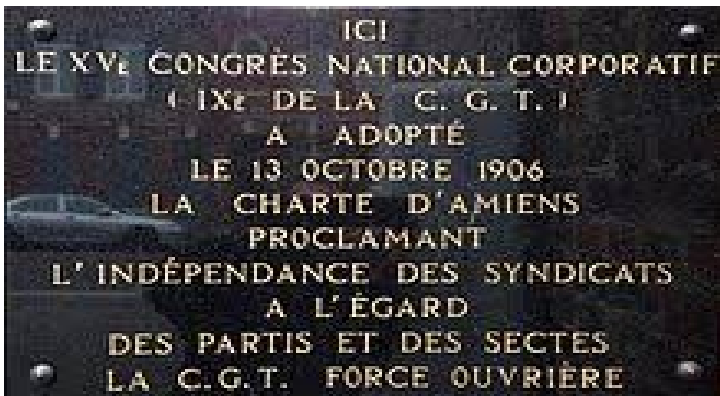


## Syndicalisme pénitentiaire :

### Le passé. Le présent. Et quel avenir ?

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient...

À la suite des mouvements sociaux pénitentiaires de janvier 2018 et du début d'année 2019, nombreux sont les Surveillants à se poser toujours les mêmes questions sur l'absence d'unité syndicale dont ils subissent les préjudices. Pour mieux comprendre les raisons de cette mésentente récurrente, il est important de faire un retour sur le passé du syndicalisme pénitentiaire qui se fonde dans l'histoire du mouvement syndical français.



Depuis la naissance de la CGT en 1895, les grandes scissions syndicales ont morcelé le paysage syndical français. Quand bien même deux réunifications se soient produites avant et pendant la seconde guerre mondiale, l'instrumentalisation du syndicalisme par le pouvoir politique, est bien à l'origine de toutes ces divisions auxquelles la Fonction Publique n'a pas échappé, tandis que le Droit Syndical lui a été reconnu en 1946. C'est

donc après la seconde guerre mondiale, en 1947 que la CGT s'est scindée pour la 3<sup>ème</sup> fois de son histoire : D'un côté la CGT, de l'autre FORCE OUVRIÈRE, en parallèle de la « guerre froide »... Dès lors, l'émiettement syndical s'est intensifié.

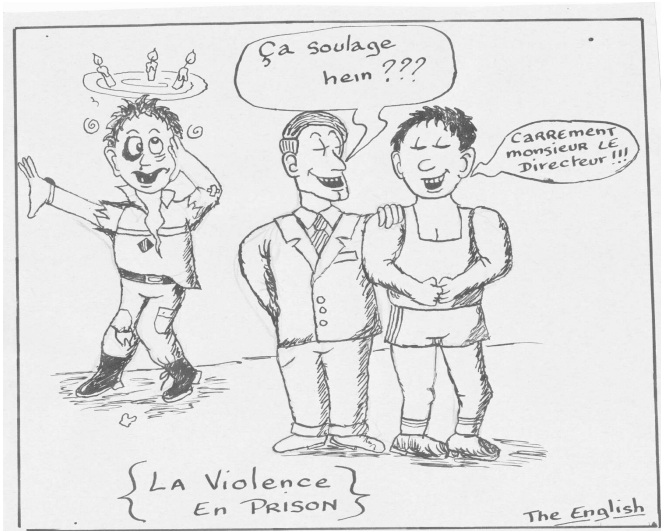
### Le militantisme pénitentiaire a également souffert de tous ces fractionnements.

Dans un milieu aussi hostile qu'est celui de la prison, les « guerres syndicales » du passé y ont trouvé un terrain très propice, sur fond de désaccords entre droit de grève, statut spécial et parité Police. De ces grands déchirements du passé, entre syndicalisme autonome et syndicalisme confédéré, les « gardiens de prison » d'hier en ont fait les frais, comme les « Surveillants Pénitentiaires » d'aujourd'hui en pâtissent plus particulièrement.

C'est en 1955 que le syndicat FO s'est constitué dans l'Administration Pénitentiaire. En 1963, il donnera naissance à une fédération qui regroupaient toutes les catégories de personnels pénitentiaires. En 1972, la création d'un syndicat des Directeurs FO, entre autres, a fait implorer cette fédération qui n'en portait plus que le nom. En 1986, les personnels de surveillance FO sont finalement sortis de cette fédération, à la suite d'un conflit interne qui a provoqué une scission syndicale : D'un côté le syndicat FO des Personnels de Surveillance, de l'autre un syndicat indépendant pro-gradés (SPI). Malgré cette séparation, le syndicat FO des Personnels de Surveillance avait réussi à tenir le haut du pavé jusqu'en 1991. Souvent qualifiée de "syndicat maison", en raison des accointances qui lui étaient reprochées avec les décideurs, le syndicat FO des Personnels de Surveillance avait subi notamment les foudres d'un syndicat autonome FNPPJ (issue d'une scission de la CGT en 1983), lequel s'était associé à un autre syndicat autonome (SAPP), pour fonder en 1987 le syndicat UFAP.

Les attaques redoublant d'intensité, FO était plus que jamais accusée de favoriser, les promotions de ses militants, mais aussi des mutations sous couvert de cas sociaux qualifiés de "bidon". Ainsi, sur fond de clientélisme syndical, c'est à partir des grands mouvements sociaux intervenus en 1988, 1989, que l'UFAP avait fini par devenir en 1991, la 1<sup>ère</sup> organisation devant FO qui était régulièrement accusée par sa rivale, de «syndicat patron» et «syndicat traître» qui signait des accords minimalistes.

Les Surveillants attendaient énormément de cette nouvelle organisation syndicale majoritaire UFAP, jusqu'à ce qu'ils en soient quelque peu déçus dès 2000, lorsqu'à la suite d'un mouvement d'ampleur nationale, l'UFAP signait avec FO, un accord au rabais pour les Surveillants. Et en matière de clientélisme syndical, comme FO, l'UFAP a fait aussi des Commissions Administratives Paritaires, son grand fond de commerce.



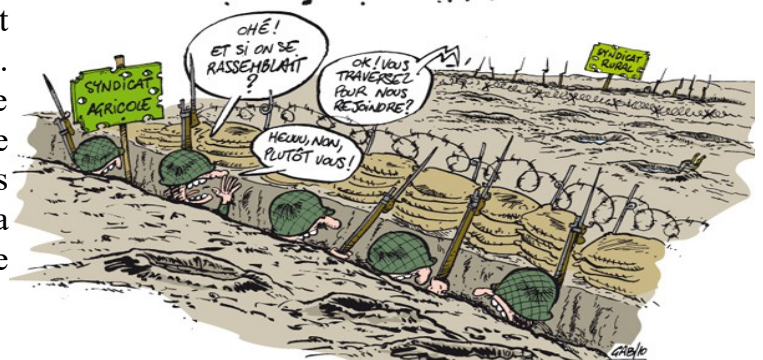
Les années passaient dans un contexte de surpopulation carcérale, et les Surveillants subissaient des conditions de travail de plus en plus désastreuses en terme de sécurité. Leur condition de vie se dégradait aussi au fur et à mesure que leur effectif fondait. Les agressions dont ils étaient victimes montaient en puissance, pendant que les deux syndicats majoritaires ne cessaient de s'invectiver, tout en trouvant le moyen de signer ensemble, en 2005, une réforme des grades très favorable pour le Corps de Commandement ainsi créé. Quant au grade de Surveillant, il est resté sur le carreau.

C'est dans les années 2000, que les Surveillants commençaient à comprendre qu'ils étaient manipulés par les syndicats «tous corps et catégories confondus», contrôlés par des carriéristes plus préoccupés par leurs intérêts personnels que par l'intérêt collectif.

En 2004, la création du SPS, seule organisation 100 % Surveillant, a été le point de départ d'une nouvelle génération de militants qui s'insurgent contre l'ordre syndical établi, dans lequel, les carriéristes ont toujours la mainmise. Malgré cette forte emprise, la progression du SPS est régulière. Il a obtenu 1 siège en CAP en 2014, puis 1 siège au Comité Technique de l'AP en 2018.

Profitant de cette phase de doute qui gagnait les surveillants, l'UFAP a réussi à surfer durant quelques années sur les divisions syndicales. Ainsi, elle a conservé le leadership, et pu faire cavalier seul, notamment lors de la dernière réforme indicielle 2013 (encore une fois perdante pour les Surveillants) qu'elle a négociée en catimini pour être la seule organisation syndicale à l'avoir signée.

## Divisions syndicales



Bon an, mal an, suite à cet accord contesté, l'UFAP avait trouvé en la CGT, un allié de circonstance, pour refuser une Unité Syndicale. Cette dernière était réclamée par FO et le SPS qui ont fini par faire un tour de France des mobilisations en régions, afin de réclamer les États Généraux de la prison. En s'alliant à la CGT, l'UFAP avait trouvé là le moyen de ne pas s'isoler, et d'éviter un conflit social majeur qu'elle redoutait d'avoir à gérer, tant le mécontentement des Surveillants se faisait toujours plus pressant.

C'est dans ce contexte, au nez et à la barbe de tous les autres syndicats, que l'UFAP a une nouvelle fois gagné, haut la main, les élections 2014. Depuis les derniers grands conflits qui s'étaient produits en 1992 et 1995, soit en 25 ans, l'UFAP n'a véritablement pas eu à gérer un mouvement national de très grande ampleur. Elle a donc toujours fait en sorte de disperser les actions, en les isolant sporadiquement au niveau des établissements, et ceci afin d'agiter quelques drapeaux pour assurer un peu de propagande.



Tous les nœuds arrivent au peigne. Les syndicats, dans leur grande majorité, accusaient toujours plus l'UFAP de manœuvrer avec le ministère et la DAP, de faire du syndicalisme d'accompagnement. Mais les conditions de travail des Surveillants continuaient à se dégrader sans que le grand syndicat majoritaire passe à l'action. Les agressions montaient en puissance, et ce qui devait arriver, arriva : L'agression-attentat de trop à Vendin-le Vieil, a mis le feu aux poudres en janvier 2018... Débordée par la base, l'UFAP-Unsa, qui avait été vendue en 1987 comme le syndicat contestataire des

Surveillants, a de nouveau signé seule, ce qui, après un long règne, devait lui coûter la 1<sup>ère</sup> place aux élections de décembre 2018. L'arroseur arrosé 30 ans après ! Ce syndicat qui s'est toujours vanté de ne pas avoir de Directeurs Pénitentiaires dans ses rangs, reste néanmoins un syndicat qui regroupe toutes les catégories de personnels dont nombre d'entre-eux sont très proches des directions, en établissements, dans les DI, au niveau de l'Administration Centrale, mais aussi au Ministère de la Justice (là où l'UFAP-Unsa est finalement le bras armé du syndicat majoritaire UNSA-Justice).



## **Encore la désunion ! Toujours la désunion !**

En janvier 2018, dans l'optique des élections professionnelles de fin d'année, les stratégies « mikado » de l'UFAP, FO et CGT, ont donc conduit au grand fiasco, après 3 semaines de mobilisation sans précédent depuis 1995.

La nouvelle 1<sup>ère</sup> place acquise, FO a tenté dès 2019 de mettre en place, dans la précipitation..., une entente syndicale, afin d'engager une nouvelle action sur la base d'une plateforme revendicative multi-catégorielle... Sans véritable succès, le mouvement s'est estompé, les blessures de janvier 2018 seront longues à cicatriser. Au même moment, sont survenus les attentats terroristes de Condé-Sur-Sarthe et de Château-Thierry. Une nouvelle entente s'est tardivement formée entre FO, la CGT, et le SPS. Les militants déjà essouffés.

Quant à l'UFAP, du haut de son accord de janvier 2018, elle chante maintenant à tue-tête comme un coq sur un tas de fumier. Cocorico dans la basse-cour ! Alors que l'Administration Pénitentiaire a besoin d'une thérapie autrement plus efficace qu'un cautère sur une jambe de bois.

À moins d'un grand miracle qui unirait les syndicats, l'histoire nous prouve qu'ils sont incapables d'être unis pour imposer à nos décideurs un changement radical de politique carcérale. Les décennies passent, les Surveillants continuent à souffrir, à s'éparpiller, et à se diviser au travers de leurs syndicats. Ils ne parviennent pas à former un grand bloc. Ils deviennent de plus en plus sceptiques vis à vis des syndicats. Alors, doivent-ils se rassembler comme une famille dans une seule et même maison pour créer une véritable cohésion ? Les Surveillants Pénitentiaires prendront-ils une autre direction syndicale pour se défaire de leur carcan ? Autant de questions qu'ils doivent plus que jamais se poser, car ils sont maîtres de leur destin.

Quant à la maison des Surveillants, elle existe depuis 2004.  
L'habitera qui voudra.

1 avril 2019, le bureau national